

Offre de formation

—
ASSC CFC
Formation raccourcie

Dual – 2 ans



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ecole professionnelle santé – social ESSG
Berufsfachschule Soziales – Gesundheit ESSG



Assistante / assistant en soins et santé communautaire avec certificat fédéral de capacité (ASSC CFC formation raccourcie)

1. Début de la formation

La formation débute entre fin août et début septembre. La date de la rentrée scolaire est annoncée sur le site web de l'[ESSG](#).

2. Durée de la formation

La formation dure 2 ans.

3. Âge minimum requis

L'âge minimum requis est de 22 ans révolus.

4. Expérience requise

2 ans de pratique professionnelle à 60% minimum dans le domaine des soins et de l'accompagnement sont requis.

5. Employeur

Un contrat d'apprentissage doit être signé avec une entreprise formatrice. L'inscription aux cours professionnels et interentreprises est automatique.

6. Organisation des cours professionnels

- > 1.5 jour de cours professionnels par semaine (1^{ère} année)
- > 1 jour de cours professionnels par semaine (2^{ème} année)
- > 0.5 jour de cours de culture générale par semaine

7. Organisation des cours interentreprises

Les cours interentreprises sont organisés et planifiés par l'[OrTra Santé-Social](#).

8. Coûts des cours professionnels

- > Taxe de cours CHF 45.-- par année
- > Ouvrages Env. CHF 548.-- pour les 2 ans

9. Maturité professionnelle

La Maturité professionnelle est possible en post-CFC uniquement.

Informations et inscription : [École professionnelle artisanale et industrielle](#)

10. Dispenses et réduction de la durée de formation

Veillez prendre contact avec le [Service de la formation professionnelle \(SFP\)](#) pour d'éventuelles dispenses / réduction de la durée de formation.